



Association des officiers des postes du Canada
Communiqué aux sections
Objet: Protocole de vote
Le 26 mars 2021

La Société et l'Association ont signé un Protocole d'entente le 4 mars 2021. Dans le cadre du Protocole, l'Association a entrepris de transmettre à ses membres les modifications proposées à la convention collective pour ratification. Cela impliquera chaque membre remplissant un bulletin de vote et le renvoyant à sa section.

Le Bureau national a mandaté une entreprise professionnelle, Elm Printing, pour préparer et envoyer les bulletins de vote avec une enveloppe de retour prépayée et pré-adressée. Chaque enveloppe de retour sera de couleur bleu avec bordure blanche, et sera numéroté afin de contrôler le nombre de bulletins émis en circulation. Pour maintenir une confidentialité absolue, seule Elm Printing connaîtra le numéro du bulletin assigné à chaque membre.

Chaque section recevra la série de numéros correspondant aux membres appartenant à votre section.

L'envoi des bulletins de vote/enveloppes débutera le vendredi 30 avril 2021. Nos membres ont été avisés que dans la mesure où ils ne reçoivent pas leur bulletin/enveloppe d'ici le jeudi 6 mai 2021 en fin de journée, ils devront contacter immédiatement par courriel Lyn Charron charron@apoc-aopc.com afin qu'un autre bulletin/enveloppe vous soit expédié.

Une fois que les bulletins de vote ont été reçus (en main propre ou par courrier) auprès de votre section, vous devez les conserver avec soin (**ne pas ouvrir**) jusqu'à la date limite. La date limite a été fixée le **mardi 25 mai 2021** à 15 h (heure normale de l'Est). Les bulletins de vote reçus après la date limite précisée ne peuvent pas être comptés.

Il est nécessaire que le président de section ou son représentant et deux scrutateurs bénévoles complètent le dépouillement des bulletins de vote. Après la date limite pour voter, chaque président de section ou son représentant placera les enveloppes dans l'ordre numérique afin de s'assurer qu'elles correspondent à la série de numéros fournie par Elm Printing.

Toute enveloppe avec un numéro qui ne figure pas dans la série fournie doit être mise de côté et réputée immédiatement comme étant annulée. Si le président de section ou son représentant découvre deux enveloppes ou plus avec le même numéro, les deux enveloppes doivent être mises de côté et réputées immédiatement comme étant annulées.

Le président de section ou son représentant, en présence des deux scrutateurs bénévoles, accomplira les tâches suivantes :

- confirmez que les numéros d'enveloppe correspondent à ceux fournis par Elm Printing;
- ouvrir chaque enveloppe reçue avant la date limite et retirer le bulletin de vote;
- gardez les bulletins de vote séparés des enveloppes;
- placez les enveloppes dans une pile et les bulletins dans une autre;
- comptez chaque bulletin de vote;
- enregistrez les résultats et remplir le « formulaire d'enregistrement officiel » ci-joint.

Toute enveloppe ou tout bulletin qui a été falsifié ou manipulé frauduleusement sera réputé comme étant annulé.

Une fois que tous les bulletins de vote sont comptés, le président de section ou son représentant doit fournir les résultats au Bureau national par téléphone et envoyer le formulaire d'enregistrement officiel par courrier électronique au plus tard le **mardi 25 mai 2021** à 18 h (heure normale de l'Est).

Le Bureau national affichera les résultats sur leur site Web (www.apoc-aopc.com) peu de temps après.

De plus, le Bureau national supervisera et avisera les sections pour la destruction des bulletins de vote et les enveloppes.

Le Bureau national exige que vous fournissiez le nom et coordonnées de votre représentant, advenant que vous ne soyez pas présent le **mardi 25 mai 2021**. Cette information doit être envoyée à ling@apoc-aopc.com.



Formulaire d'enregistrement officiel Négociations 2021

Nom et numéro de section _____

Président ou Représentant (Lettres moulées) _____

(Signature) _____

Scrutateur # 1 Nom (Lettres moulées) _____

(Signature) _____

Scrutateur # 2 Nom (Lettre moulées) _____

(Signature) _____

Série de numéros fournie à la section _____

**Confirmer que les enveloppes numérotées correspondent aux numéros
fournis** _____

de votes favorables - _____

de votes non favorables - _____

de bulletins annulés - _____

Date et heure : _____

Ces renseignements doivent être envoyés à ling@apoc-aopc.com et clay@apoc-aopc.com au plus tard le **mardi 25 mai 2021** à 18 h (heure normale de l'Est).